

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :
BTSA AQUACULTURE

Module : M57
Filière, marché et territoire

Objectif général du module :
Appréhender la filière aquacole dans son contexte socio économique, réglementaire et politique

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module, traité à partir de données récentes et de références concrètes, vise à fournir aux étudiants des repères solides et actualisables relativement à :

- la place de l'aquaculture dans l'ensemble des produits d'origine aquatique (objectif 1) ;
- la place, la diversité et la dynamique des différentes filières de l'aquaculture en France et dans leur territoire (objectif 2) ;
- les principales contraintes juridiques et réglementaires qui s'appliquent à la production aquacole (objectif 3).

La structuration proposée en 3 objectifs ne constitue pas nécessairement un plan pour la conduite du module, certains aspects de la dimension réglementaire peuvent, par exemple, être vus de manière transversale dans l'étude des différentes filières.

Objectif 1 : Situer les produits aquacoles au sein de la filière pêche et aquaculture

Il s'agit, ici, d'appréhender aux niveaux mondial, européen et national la place des produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce, d'une part et la part occupée par les produits issus de l'aquaculture dans l'ensemble, d'autre part.

Objectif 1.1- Identifier les principaux éléments constitutifs d'une filière

Mots clés : notion de filière, opérateurs, flux, activités

Cet objectif pourrait constituer une introduction à la façon d'appréhender des points de vue économique et social l'étude d'un secteur particulier (les produits de la pêche et de l'aquaculture) de l'activité productive. Sur la notion de filière :

« L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits. C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. (...) Ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentaires, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme: la production, la transformation, la commercialisation, la consommation. Chacun de ces ensembles englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions; on parle ainsi d'actions situées à l'amont ou à l'aval de la filière. Ces ensembles peuvent, eux-mêmes, se décomposer en sous-ensembles.»

(Définition proposée par la FAO, www.fao.org/docrep/003/X6991F/x6991f03.htm)

Pour Jean François Soufflet (AgroSup Dijon), la filière correspond à « une représentation du marché par les systèmes d'acteurs (système d'action organisé) et le jeu: le but, capter de la valeur (produire et vendre des aliments valorisés) et les contraintes (la concurrence externe, l'intérêt collectif des acteurs, l'intérêt individuel de chaque acteur). » et renvoie aux notions suivantes « champ sectoriel, approche systémique, référence à un processus d'élaboration et de distribution de produits, prise en compte de plusieurs acteurs et analyse fine de leurs relations ». Cet auteur rappelle aussi l'ambivalence de la notion de filière qui peut être interprétée comme « découpage », « représentation » ou « méthode d'analyse ». (www.cirad.fr/ur/politiques_et_marches/actualites/evenements/formation_filières)

Il ne s'agit pas dans ce module de proposer aux étudiants une théorie de la filière comme pourraient le laisser entendre les citations ci-dessus ; ces dernières ont pour but de rappeler qu'un enseignement en termes de filière nécessite pour celui qui le conduit une réflexion préalable sur cette notion afin de ne pas se contenter d'une approche purement descriptive de la réalité.

En tout état de cause, le traitement de cette approche par la seule réalisation d'exposés par les étudiants ne permettrait pas d'atteindre l'objectif fixé.

Objectif 1.2- Analyser les interactions entre la pêche et l'aquaculture

Mots clés : évolution, enjeux économiques et sociaux, perspectives

« Depuis le début du XXI^e siècle, l'homme consomme chaque année 100 millions de tonnes de produits aquatiques animaux (poissons, mollusques et crustacés pour l'essentiel), ce qui représente six fois plus que la consommation de 1950. (...) Ils proviennent pour 65 p. 100 de la pêche et pour 35 p. 100 de l'aquaculture. Depuis 1990, la production de la pêche mondiale est stabilisée aux environs de 90 à 95 millions de tonnes par an (dont une partie est utilisée pour la fabrication de farines afin de satisfaire le développement de l'aquaculture). (...) L'aquaculture est donc appelée à accroître encore sa production pour répondre aux besoins des consommateurs. (...) Si la pêche reste stable, comme on peut l'imaginer devant les difficultés rencontrées pour modifier en profondeur les conditions d'accès à la ressource et de contrôle, la production aquacole annuelle mondiale devrait pour satisfaire la nouvelle demande passer de quelque 40 millions de tonnes actuellement à plus de 150 millions de tonnes d'ici à 2020. »

Cet extrait de l'article tiré de l'Encyclopaedia Universalis (Lucien LAUBIER, professeur émérite à l'université de la Méditerranée, Marseille) pose les enjeux entre production issue de la pêche et production issue de l'aquaculture.

« A l'échelle mondiale, alors que le volume des pêches de capture stagne depuis une vingtaine d'années, le secteur de l'aquaculture - algoculture, conchyliculture et pisciculture - connaît depuis 1970 une croissance annuelle moyenne de 8%. Le rapport 2010 de la FAO sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, précise que la production aquacole mondiale est passée d'une production inférieure à 1 million de tonnes en 1950 à plus de 68 millions de tonnes en 2008, soit plus de 50% de la production mondiale de produits aquatiques (issus des pêches de capture et de l'aquaculture). Pour autant, cette croissance est inégale sur les différents points du globe et l'Asie représente à elle seule 90% de la production aquacole mondiale. A l'échelle européenne, l'aquaculture, après un essor important à compter des années 1970 avec un doublement de la production entre 1981 et 2001, connaît depuis une stagnation puisque la croissance annuelle du secteur n'est que de 0,5% en moyenne au sein de l'UE. »

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Chiffres-cles-et-consommation.html>

Objectif 1.3- Evaluer la situation mondiale de l'aquaculture

Mots clés : données, zones de production, tendances, enjeux

Objectif 1.4- Caractériser les principales productions aquacoles en France

Mots clés : poids économique, balance commerciale, tendances

Ces deux derniers objectifs visent à situer la place de l'aquaculture nationale dans le monde.

Objectif 2 : Appréhender l'importance, la situation et la dynamique des marchés de l'aquaculture en France

Objectif 2.1- Mettre en évidence le rôle des organisations professionnelles et administratives de l'aquaculture

Mots clés : services de l'Etat, organismes à caractère professionnel, organismes de recherche

Il ne s'agit pas de faire une liste exhaustive et une analyse complète de ces organismes mais de faire apparaître leur rôle dans le soutien et le développement de l'aquaculture. Le fait, par exemple, que depuis le 24 mai 2012, le ministre en charge du développement durable prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement dans les domaines de la pêche maritime et de l'aquaculture en lieu et place du ministère de l'agriculture, montre que cette réalité est évolutive et qu'il s'agit moins, pour les étudiants, d'acquérir des connaissances pouvant vite devenir obsolètes que de disposer de repères actualisables.

Cet objectif peut être traité de façon transversale.

Objectif 2.2- Identifier les caractéristiques de la consommation des produits aquatiques

Mots clés : comportement et attentes des consommateurs, lieux de consommation, tendances, volumes et espèces consommés

On étudiera l'évolution récente et la situation présente de la consommation. Ce point est important dans la mesure où les attentes du consommateur (en produits ou en qualité) déterminent en grande partie la production.

Objectif 2.3- Identifier les stratégies de mise en marché des producteurs

Mots clés : circuits de distribution, marchés ciblés, formation des prix, qualité des produits, concurrence, intérêts divergents des agents

On étudiera les stratégies collectives (coopérative, groupements) et individuelles mise en œuvre par les producteurs pour s'adapter au marché et l'impact de celles-ci sur les conditions de la production.

Objectif 2.4- Analyser, en lien avec les territoires, les principales filières aquacoles en France

Mots clés : concurrence, contractualisation, rapports de force, complémentarité, coopération, place de la fonction commerciale, démarches qualité, communication, transformation, adaptation aux marchés, importation, exportation, perspectives d'évolution, territoire

Si on parle d'une filière de l'aquaculture, il est aussi souvent question des différentes filières composant la première, en parle ainsi de la « filière conchylicole ». L'étude de celle-ci ainsi que de la filière salmonicole, de la filière des poissons élevés en mer (bar, daurade) et de la filière pisciculture d'étang permettra une approche assez complète de l'organisation de l'aquaculture en France. Les équipes pédagogiques pourront élargir l'approche à d'autres « filières » (algues, par exemple).

Ces différentes études pourront se conclure par une approche comparative.

Objectif 3 : Prendre en compte la réglementation applicable à l'aquaculture

La dimension juridique et réglementaire de l'aquaculture ne doit pas faire l'objet d'une étude exhaustive et détaillée mais permettre d'identifier les aspects qui encadrent et contraignent une production :

- qui utilise des ressources dont les usages sont partagés (bien commun),
- et dont la fiabilité de la chaîne de distribution est essentielle.

Comme pour les autres produits alimentaires, la question des signes d'origine et de qualité constitue un enjeu important de la filière.

Le rôle, l'évolution et la gouvernance des politiques publiques (internationale, européenne et nationale) en lien avec l'aquaculture seront étudiés. Ainsi, le Fonds européen pour la pêche (FEP), principal instrument financier de la politique commune de la pêche (PCP), englobe toutes les branches du secteur, c'est-à-dire la pêche en mer et dans les eaux intérieures et l'aquaculture.

Objectif 3.1- Repérer les règles relatives aux conditions d'accès à la ressource en eau

Mots clés : domaine public maritime, schéma régionaux de développement de l'aquaculture marine, loi littoral, régimes juridiques de l'eau, directive cadre sur l'eau, schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Objectif 3.2- Identifier les modalités d'autorisation de la production

Mots clés : installations classées, régime des autorisations, déclarations, réglementation des espèces, réglementation des pratiques

Objectif 3.3- Repérer la réglementation relative à la mise en marché des produits

Mots clés : zonage sanitaire, réseaux de surveillance nationaux de l'Ifremer, paquet hygiène, calibrage, étiquetage, conditionnement, transport des animaux, échanges internationaux

Objectif 3.4- Identifier les démarches contractuelles de qualité

Mots clés : durabilité, démarche de qualité, signes de qualité, agriculture biologique, labels, certification, marques, normes ISO

Activités pluridisciplinaires

Thème : **ETUDE DE FILIERE: 12 H**

SESG : 12h

Sciences et techniques aquacoles : 12h

Appréhender les rapports de force, les conflits d'usage et la complexité des relations par l'approche technico-économique de la filière.

Découverte concrète d'une filière à partir de la visite de ses agents

Références documentaires

FranceAgriMer : <http://www.franceagrimer.fr/fam/filiere-peche-et-aquaculture>

Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture (publication annuelle de FranceAgriMer):
<http://www.franceagrimer.fr/content/download/16518/126305/file/STA-MER-CONSO-2011.pdf>

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-peches-maritimes-et-l-.html>

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Chiffres_cle_peche.pdf

<http://www.universalis.fr/encyclopedie/aquaculture/2-enjeux-et-problematiques-de-l-aquaculture/>

Signes de qualité : <http://www.inao.gouv.fr/>

FAO :

Site : <http://www.fao.org/fishery/aquaculture/fr>

La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture, rapport annuel de la FAO :

<http://www.fao.org/docrep/016/i2727f/i2727f00.htm>

Vue générale de la législation nationale sur l'aquaculture :

http://www.fao.org/fishery/legalframework/nalo_france/fr

<http://www.franceagrimer.fr/filiere-peche-et-aquaculture/En-un-clic/Reglementation-agricole>

Sites professionnels (exemples) :

<http://www.aquaculteurs.com/>

<http://afppe.piscicultures.com/>

<http://www.cnc-france.com/>

Revue Aquafilia

Données statistiques :

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

<http://www.insee.fr>

<http://www.franceagrimer.fr/>